



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 82932

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la question du cadre juridique français en matière de gestion d'actifs. Lors des débats sur le projet de loi de régulation bancaire et financière, un amendement a été déposé au nom du Gouvernement en vue d'améliorer l'attractivité du cadre juridique français en matière de gestion d'actifs. Aussi il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement envisage de prendre en vue répondre à cette attente et si elle estime que des dispositions fiscales pourraient être prises à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82932

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7468

Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)